



**COMMUNE D'AMBUTRIX  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE PUBLIQUE DU 22 MARS 2026**

**N : 2026/10**

<b>NOMBRE</b>		<b>VOTE</b>	
De conseillers en exercice :	15	Suffrages exprimés	15
De présents :	14	Suffrages blancs	00
D'absents :	01	Suffrages obtenus	15
dont excusés avec pouvoir :	01		
De votants :	15		

Date de convocation : le 18 mars 2026

**OBJET : ELECTIONS DES ADJOINTS**



L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars, à dix heures et quinze minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBUTRIX, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du maire sortant, sous la présidence du Maire entrant, M. DELOFFRE Dominique

Membres présents : DELOFFRE Dominique, BROUSSE Hélène, LAFON Patrick, LAZZARO Catherine, DAMIANS Norbert, DAVAIN Séverine, APAYDIN Kadir, MARGUERITAIN Séverine, NICOU Olivier, SLIMANI Malika, BEAUDET Benoit, HONORÉ Aurélie, LAZZARO Olivier, PACCALLET Patrick  
Membres absents : GAJNIK Audrey (pouvoir donné à PACCALLET Patrick)

Secrétaire de séance : DAVAIN Séverine  
Rapporteur : DELOFFRE Dominique

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-7-2,  
VU la circulaire ATDB2606103C en date du 4 mars 2026 et son guide relatifs à l'élection des exécutifs locaux des conseils municipaux et communautaires puis au fonctionnement des organes délibérants,  
VU le procès-verbal du scrutin du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales en date du 15 mars 2026 et la feuille de proclamation des résultats annexées,  
VU la délibération n°2026/09 portant création de quatre poste d'adjoint,

M. le Maire rappelle que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée :

Mme BROUSSE Hélène  
M. LAFON Patrick  
Mme LAZZARO Catherine  
M. DAMIANS Norbert

Sous le contrôle du bureau désigné dans le procès verbal, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour**

Nombre de votants	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	00
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	08

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BROUSSE Hélène	15

Après vote des membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- La liste présentée, ayant obtenu la majorité des voix, ont été proclamés adjoints au Maire :  
Mme BROUSSE Hélène  
M. LAFON Patrick  
Mme LAZZARO Catherine  
M. DAMIANS Norbert

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,  
Dominique DELOFFRE

